

**Commission de la circulation, de l'accessibilité
et de la mobilité douce
Rapport de la réunion du 16/05/2024**

Membres présents :

MM. Steffen, Rasqui, co-présidents ; Bauer, Biltgen, Fernandes, Jacoby, Mayer, Schaaf, Solvi, Theis, Thill membres ; Mangen, commissaires de police ; Reding, agent municipal ; Schumacher, secrétaire

Membres absents :

Mme Juncker, MM. Angelsberg, Büchler, Dengler, Halsdorf, membres ; Jungels, commissaire de police

1. La commission approuve le rapport de la séance du 28 mars 2024.

2. Abri/support pour vélos :

La Commission propose d'installer des supports pour vélos aux endroits suivants :

Warken:

- 1) Cité Breechen - aire de jeux : 4 supports à vélos
- 2) Cité Waarkdall - aire de jeux : plusieurs supports à vélos provisoires, prévoir augmentation si nécessaire
- 3) Rue Ernest Petry, 13 - piste pétanque : pas nécessaire
- 4) Rue de Welscheid, 18 - Café Kaell : 4 supports dans la rue de Welscheid près de l'Entrée principale et 4 supports dans la rue de Burden près de l'abribus.
- 5) Rue de Burden - Chalet Guiden : à voir si nécessaire

Ettelbruck-Centre:

- 1) Grand-rue 46 - Librairie Ernster : 4 supports
- 2) Grand-rue 61 - Maison Leweck : 4 supports
- 3) Rue Dicks - rue Dr Herr : 4 supports près de l'entrée BGL (ou ancien HIFI) direction Maison Hoffmann Thill



- 4) Rue Abbé Muller, 26 – ancien presbytère : à intégrer dans le projet du réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville. Un abri à vélos devrait être prévu dans le jardin et les anciens emplacements près de la maison communale devraient être conservés.
- 5) Place Marie Adélaïde : les supports à vélos près du « CAPE » sont à remettre. Après l'achèvement des travaux, il serait éventuellement possible d'augmenter le nombre d'emplacements.
- 6) Place Marie-Thérèse - Ecole fondamentale : des abris à vélos à l'entrée de l'école ou dans la cour principale. A prévoir aussi des supports à vélos supplémentaires à l'accès de la cour en direction du « CAPE »
- 7) Rue de l'Ecole Agricole - Ecole maternelle : 4 supports si possible avec abri à l'entrée principale.
- 8) Rue « Um Boeschel » - Ecole maternelle : 4 supports
- 9) Supermarché Match/Leclerc :
 - Entrée supermarché rue de l'Ecole Agricole : 2 supports
 - Entrée supermarché rue Dr Klein (p.ex. fin place de livraison)
- 10) Place de la Libération - Bibliothèque : prévoir 3 supports supplémentaires devant l'entrée principale.
- 11) Rue Dr Klein - Musée Patton : un abri à vélos à prévoir
- 12) Avenue Lucien Salentiny 35 - aire de jeux : 6 supports à prévoir
- 13) Rue de Warken - Services industriels : à prévoir selon besoin abri ou support
- 14) Rue Grande-Duchesse Joséphine Charlotte - Service des régies : à prévoir, selon besoin, abri ou support
- 15) Zone artisanale et commerciale - Abattoir « Fräschzenter » : à voir avec propriétaire

Ettelbruck – Deich et Sud:

- 1) Rue Grande-Duchesse J. Charlotte, 46 – Ettelbrécker Kannerbuerg : 6 supports à prévoir avec abri, si possible (voir avec les responsables de la maison relais)
- 2) Rue du Deich – parking couvert : pas de supports à l'intérieur !!! Prévoir des supports à vélos supplémentaires à l'entrée du « Däichhal », ainsi que sur le site du nouveau projet « désartificialisation du parking Däich »
- 3) Rue du Deich - Hall Omnisports Frankie Hansen : prévoir des supports à vélos avec abri à l'entrée principale du hall
- 4) Boulevard Grande-Duchesse Charlotte - « Uelzechtpark » : 10 supports à vélos à prévoir avec une station « Bikewash »



Ettelbruck Camping et Ouest:

- 1) Chemin du Camping 88 - Camping : prévoir des supports à vélos avec abri. Eventuellement une box fermée pour les touristes avec une station "Bikewash"
- 2) Cité Lopert - site de loisirs Kalléksuewen : des supports ne sont pas nécessaires

3. Cité Bourschterbaach :

La commission émet un avis favorable sur le changement du sens de la circulation dans la rue mentionnée. Pour réduire en outre la vitesse, il est conseillé de prendre des mesures supplémentaires, comme le stationnement alterné, la plantation d'arbres ou les gendarmes couchés.

4. Panneaux de vitesse :

La commission propose d'installer des panneaux supplémentaires dans les rues suivantes.

- Rue de Warken
- Rue des Romains
- Rue Michel Weber (CR305, à l'entrée de la localité en venant du « Karelshaff »)
- Rue « Um Boeschel »
- Place Marie-Thérèse devant l'école fondamentale avec un marquage au sol
- Rue et Cité Bourschterbaach
- Rue du Camping

5. Rond-point Pontalize / rue du Deich : changement éventuel du sens de circulation.

Ce point de l'ordre du jour a été reporté à une prochaine réunion.

6. Divers :

- Piste cyclable entre Ingeldorf et Ettelbruck : manque d'éclairage public et circulation dense de voitures.
- Rue Michel Weber - chemin de liaison entre les maisons 124 et 132 : manque d'éclairage public.



- Rue Michel Weber, 48 : la visibilité au niveau du passage pour piétons est réduite à cause du bac à fleurs.
- Piste cyclable le long de l'Alzette : un miroir de circulation serait conseillé dans les endroits sans visibilité.
- La « Déviation pour cyclistes » autour du chantier « Parc de l'Alzette » est mal indiquée.
- Place Marie-Thérèse : un marquage au sol devant l'école fondamentale sur la N7 pourrait être utile pour ralentir le trafic et assurer la sécurité des enfants.
- Suivant la décision du collège échevinal les tarifs et durées au « parking Daich » seront adaptés comme suit : Parking couvert -1 du parking couvert « Am Däich » 20ct/h avec un maximum de 10 heures et parking « Däich 1 » 40ct/h avec un maximum de 4 heures.

Ettelbruck, le 17/06/2024

Les Co-Présidents,

Christian Steffen / Luc Rasqui



Le Secrétaire,

Luc Schumacher

